

TULLINS-FURES

LE MAG



TULLINS-FURES S'ANIME

TULLINS-FURES EN ACTION

SAMEDI 13 JUIN

MARCHÉ NOCTURNE

Une 1^{ère} édition réussie, sur la place Docteur Valois. Des créateurs, artisans et producteurs locaux qui ont fait découvrir aux nombreux visiteurs leurs produits et leur savoir-faire.



DIMANCHE 21 JUIN

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite : les agents municipaux, les associations, les bénévoles de l'ombre, les artistes et le public venu nombreux. Quel plaisir de voir la ville s'animer, et la place Docteur Valois rassembler Tullinois et Furatiers autour d'une belle soirée estivale, placée sous le signe de la musique, de la convivialité et du vivre-ensemble.



SAMEDI 4 JUILLET

2^E ÉDITION DE AU FURES ET À MESURE

Organisée par le Comité des Fêtes de Tullins-Fures. 60 bénévoles sur cet événement. Place de la Libération.

JEUDI 9 JUILLET

RENCONTRES ÉCONOMIQUES « FINGOURMETS »

Elles continuent de réunir, une fois par mois, les commerçants et les entreprises, le matin ou en soirée, pour échanger et mieux se connaître. À chaque rencontre, un professionnel ouvre ses portes pour présenter son activité, son métier et faire découvrir ses locaux.

En savoir plus
Fingourmets
49 route de Grenoble
06 75 27 49 52
fingourmets@gmail.com



NOUVEAUX HABITANTS, BIENVENUE !

VOUS VOUS ÊTES INSTALLÉS RÉCEMMENT DANS LA COMMUNE ?

Le maire et son équipe ont le plaisir de vous accueillir **samedi 26 septembre, de 9h à 12h, place Docteur Valois.**

Ce moment convivial sera l'occasion de faire connaissance et de recevoir une documentation utile pour faciliter votre installation et découvrir les services de la commune.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE TULLINS-FURES



En vous abonnant à la page Facebook Ville de Tullins-Fures



En installant gratuitement l'application mobile **ILLIWAP**, et en vous abonnant à Mairie de Tullins-Fures



En suivant Tullins sur Instagram @ville-detullinsfures



En suivant Ville de Tullins-Fures



En consultant notre site de la ville www.ville-tullins.fr



UNE INFORMATION VOUS MANQUE ? DITES-LE NOUS !

Courrier : Mairie - Clos des Chartreux
CS 20058 - 38347 TULLINS cedex
Mail : communication@ville-tullins.fr
Tél : 04 76 07 00 05

LE mot DU MAIRE



LES PREMIÈRES ÉTAPES DU VIVRE-ENSEMBLE

Chères Tullinoises et Furatières, chers Tullinois et Furatiers,

Après quelques semaines en situation de responsabilité municipale, l'équipe de nouveaux élus que j'ai l'honneur d'avoir à mes côtés est totalement engagée dans ce mandat qui débute. Le changement de gouvernance que nous vous avons proposé est en train de se mettre en place et les premières étapes de la mise en avant du « vivre-ensemble » que nous entendons accompagner et que vous avez majoritairement souhaité ont eu lieu. Les animations sont lancées, portées par la mairie et par le tissu associatif : marchés nocturnes, fête de la musique, fête nationale, animations musicales, culturelles, sportives, saison estivale animée à la piscine, Tullins-Fures vit !

Sur le plan de l'organisation interne, l'arrivée le 1^{er} juillet d'un Directeur Général des Services permet de retrouver un mode normal de fonctionnement de l'administration en coordonnant l'action des agents de la collectivité. Je profite d'ailleurs de cette tribune pour les féliciter toutes et tous pour leur engagement professionnel et leur sens élevé du service public. Elles et ils sont les acteurs de Tullins-Fures au quotidien et leur engagement, dans des conditions financières qui rendent parfois leurs actions difficiles, mérite la considération des habitants.

Je dois également vous parler des travaux. La ville se transforme, se modernise et s'inscrit durablement dans l'avenir. Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, rénovation du collège, mise en place d'un réseau de chaleur sont à l'origine de nombreuses perturbations quotidiennes et de nuisances. Un mal nécessaire pour une évolution urbaine qui va s'étendre sur plusieurs années.

Je vous souhaite une belle rentrée, une bonne reprise de vos activités associatives et une fin d'année agréable.

JEAN-PHILIPPE VIALAT
Maire de Tullins-Fures

VOTRE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

TOUS LES 1^{ERS} JEUDIS DU MOIS

De septembre 2026 à juin 2027

VOUS POURREZ LUI POSER TOUTES LES QUESTIONS
AFIN DE MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS TULLINS-FURES

1^{re} date > **Jeudi 3 septembre. Place de la Libération. 18h30**
Retrouvez tous les prochains lieux de rendez-vous sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville de Tullins-Fures.



FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE, ENCOURAGER L'ENGAGEMENT ET RENFORCER LE DIALOGUE ENTRE LES GÉNÉRATIONS: TELS SONT LES OBJECTIFS DU CONSEIL DES SAGES ET DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES. CES DEUX INSTANCES PERMETTENT AUX HABITANTS DE S'IMPLIQUER CONCRÈTEMENT DANS LA VIE DE LA COMMUNE. ELLES CONSTITUENT DE VÉRITABLES ESPACES D'ÉCHANGE, DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITION AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

CONSEIL DES SAGES DONNER LA PAROLE À TOUTES LES GÉNÉRATIONS

INSTALLÉ LE 12 JUIN 2026, LE CONSEIL DES SAGES MET À PROFIT L'EXPÉRIENCE, LES COMPÉTENCES DE SES MEMBRES ET LA CONNAISSANCE DE LA COMMUNE.

Force de proposition, il apporte un éclairage précieux sur les projets municipaux et contribue à la réflexion sur les enjeux qui concernent l'avenir de notre territoire. Les Sages sont au nombre de 15 : un Président désigné par le maire (Jean-Yves Dherbeys, ancien maire de Tullins) et 14 membres qui se sont portés volontaires, dans le respect de la parité hommes/femmes. Le mandat est de 3 ans renouvelable 1 fois. Les Sages se réuniront tous les mois, à l'image des conseils municipaux.

Yvan THIERY
Conseiller municipal,
chargé du Conseil des Sages.
« Le regard des Sages au service
des projets communaux »



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES APPRENDRE LA CITOYENNETÉ EN AGISSANT



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) RÉUNIT 20 JEUNES, DU CM1 À LA 5^E, ÉLUS PAR LEURS CAMARADES POUR UN MANDAT DE DEUX ANS.

Véritable espace d'expression et d'engagement, il leur permet de participer à la vie de la commune, de proposer des projets d'intérêt collectif, de découvrir le fonctionnement de la municipalité et de s'initier à la démocratie participative. Deux séances plénières sont organisées chaque année afin de présenter les travaux des trois commissions, qui se réunissent tous les deux mois, et de voter les projets à mettre en œuvre. Au fil des mandats, les jeunes élus ont réalisé de nombreuses actions : cinéma en plein air, installation d'une tyrolienne au Clos des Chartreux, création de bancs, journée de sensibilisation au zéro déchet, campagne pour la sécurité routière,

plantation d'arbres ou encore réalisation d'une fresque devant les écoles. Les prochaines élections du CMJ auront lieu à l'automne 2026. À travers leurs idées et leur regard sur le territoire, les jeunes élus contribuent activement à l'amélioration du cadre de vie et à l'animation de la commune, tout en développant leur sens des responsabilités et de la citoyenneté. Les deux élus référents accompagnent les jeunes dans leurs projets, assurent le lien avec la municipalité, favorisent l'expression de chacun et veillent à la réalisation des propositions lorsque cela est possible.



Vanessa JORGE
Conseillère municipale



et Sana SOUISSI
Conseillère municipale
Chargées du Conseil
Municipal des Jeunes

EN MÉMOIRE DE THÉO, MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est avec une grande tristesse que la commune a appris le décès de Théo. Le maire, les élus et les membres du Conseil Municipal des Jeunes adressent, à nouveau, leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches, et s'associent à leur peine dans cette douloureuse épreuve.

NOS 5 ÉLUS COMMUNAUTAIRES AU SERVICE DE NOTRE TERRITOIRE

L'intercommunalité a pour vocation de porter des projets et des services à l'échelle du bassin de vie de nos habitants. Elle permet de concevoir des équipements, d'aménager le territoire et d'organiser des services publics de manière plus cohérente, plus efficace et mieux adaptée aux besoins de chacun.

En mutualisant les moyens et les compétences des communes, elle contribue à maîtriser les coûts tout en améliorant la qualité des services proposés aux usagers. Elle joue également un rôle majeur dans le développement de notre territoire, en favorisant l'emploi, l'attractivité économique, les mobilités, la transition écologique, la culture ou encore la solidarité.



Yann DEBERNARDY
Conseiller municipal
15^e Vice-Président
au Pays Voironnais
en charge des énergies,
climat, qualité de l'air et des
milieux et des risques

REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- L'établissement public foncier local du Dauphiné (EPFL),
- L'association pour une gestion durable de l'énergie (AGEDEN),
- La SAS Buxia Énergies,
- L'association intermédiaire Adéquation,
- Territoire Énergie 38
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- Institut des Risques Majeurs (IRMA)



Janique FEUVRIER
Conseillère municipale
déléguée
à la Communication
et Événementiel
Conseillère
communautaire

MEMBRE

- L'établissement public de coopération culturelle Grand Angle
- La commission d'appel d'offres Grand Angle
- Comité social territorial (CST)
- La commission spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)



Jean-Philippe VIALAT
Maire de Tullins-Fures
Conseiller communautaire
délégué aux modes
de déplacement
Vice-Président
du SMMAG

MEMBRE

- La Commission de délégation de service public (CDSP)
- Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG)
- L'association Circul'Alpes
- Le collège Condorcet de Tullins



Gaëlle PIRET
Conseillère municipale
Conseillère
communautaire

MEMBRE

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
- La Commission d'appel d'offres CIAS (CAO)
- La Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets (CSA3D)
- L'association Amorce
- L'association Circul'Alpes
- L'association Réseau Réduire Plus

GROUPE « TULLINS SOLIDAIRE ET ENGAGÉE POUR DEMAIN »

TULLINS OU TULLINS-FURES ? Il semblerait que la nouvelle équipe municipale ait choisi de faire figurer « Fures » sur l'ensemble de ses supports de communication, alors que le nom officiel et administratif de notre commune demeure « Tullins ».

Nous pensons qu'il est temps de mettre un terme à une polémique qui dure depuis trop longtemps. À chaque période électorale, cette question revient au premier plan, au détriment des véritables enjeux pour l'avenir de Tullins.

Si la municipalité estime que le nom actuel ne correspond plus à l'identité de la commune, nous l'invitons à engager officiellement une procédure de changement de nom, comme la loi le permet, par délibération du conseil municipal.

Une telle décision concerne tous les habitants. C'est pourquoi nous proposons l'organisation d'une consultation citoyenne, afin que chacun puisse choisir entre le maintien du nom « Tullins » et l'adoption du nom « Tullins-Fures ». Nous espérons que la municipalité saisira cette occasion pour engager une démarche transparente, démocratique et participative afin de clore définitivement ce débat, et de permettre à chacun de se consacrer pleinement aux véritables enjeux de l'avenir de Tullins.

*Expression des groupes politiques représentés
au Conseil municipal. Textes publiés
sous la responsabilité de leurs auteurs.*



Christian REYMOND
Conseiller municipal
Conseiller
communautaire

MEMBRE

- Syndicat Mixte Alpes Abatage (SYMAA)
- Fonds départemental d'investissement agricole et agroalimentaire (GIP)

UNE REPRÉSENTATION FORTE AU SERVICE DE TULLINS-FURES

La participation de nos élus au sein des différentes instances du Pays Voironnais témoigne de la place importante occupée par Tullins-Fures dans la vie intercommunale. Notre commune n'a jamais été aussi bien représentée au sein des commissions communautaires.

TULLINS-FURES SE CLASSE AU 2^E RANG AU SEIN DES DIFFÉRENTES INSTANCES DU PAYS VOIRONNAIS

Ex æquo en matière de représentation de la majorité, aux côtés d'autres communes du territoire. Voiron : 12/14 représentants, Voreppe : 5/6, et Tullins-Fures : 5/5. Nos élus siègent aussi dans plus d'un tiers des commissions et groupes de travail du Pays Voironnais, avec une représentation dans 24 des 66 commissions, dont le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), où siège Mathias Lavole, 1^{er} adjoint.

Au-delà des instances et des commissions, l'engagement de nos élus communautaires permet à Tullins-Fures d'être pleinement associée aux grandes orientations du territoire. Qu'il s'agisse de mobilité, de transition énergétique, d'action sociale, de culture, d'aménagement ou de développement économique, les décisions prises à l'échelle intercommunale ont des répercussions directes sur la vie quotidienne de nos habitants. Grâce à leur implication, notre commune peut faire entendre ses besoins, défendre ses projets et bénéficier des opportunités offertes par la coopération entre communes. Cette présence active constitue un véritable atout pour préparer l'avenir de Tullins-Fures et garantir que les intérêts de ses habitants soient pris en compte dans les choix qui engagent notre territoire.

RÉNOVER AUJOURD'HUI CONSTRUIRE DEMAIN

PRÉPARER LES BÂTIMENTS COMMUNAUX POUR DEMAIN

Piscine, écoles, gymnases, école de musique et de danse, salle des fêtes, mairie, stade, médiathèque, mais aussi les églises, les chapelles, le cinéma, la tour du château ou encore la gendarmerie... Tous ces lieux ont un point commun : ils font partie du patrimoine immobilier de la commune. Au total, ce sont 48 bâtiments aux usages très variés qui accueillent chaque jour habitants et services publics.

Afin de préserver ce patrimoine et de l'adapter aux besoins actuels et futurs, la municipalité a engagé l'élaboration d'un **schéma directeur immobilier et énergétique**, une des priorités de ce début de mandat.

L'objectif est de disposer d'une feuille de route claire et partagée pour définir les priorités, planifier les travaux et aussi programmer les investissements sur plusieurs années. Cette démarche permettra de maintenir des équipements de qualité, adaptés aux besoins des habitants, tout en maîtrisant les dépenses de la commune.

Les enjeux sont nombreux. Il s'agit d'abord d'améliorer le confort et la qualité d'usage des bâtiments en tenant compte de l'évolution des besoins, de la démographie et des effets du dérèglement climatique. Les canicules successives de ces derniers mois montrent combien il est devenu indispensable d'adapter les équipements tout en réduisant leur empreinte carbone. Il s'agit également de réduire les consommations d'énergie et de maîtriser les coûts de fonctionnement dans un contexte budgétaire de plus en plus restreint.

Cette démarche sera réalisée en trois étapes présentées ci-dessous. Elle s'inscrit dans le programme Petites Villes de Demain et s'appuie sur le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique). Elle a été engagée dès le mois d'avril 2026 en lien avec l'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie), la Banque des Territoires et le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), organisme public auquel la commune est désormais adhérente.

Benoît LALIRE
Conseiller municipal délégué au Schéma directeur immobilier et énergétique

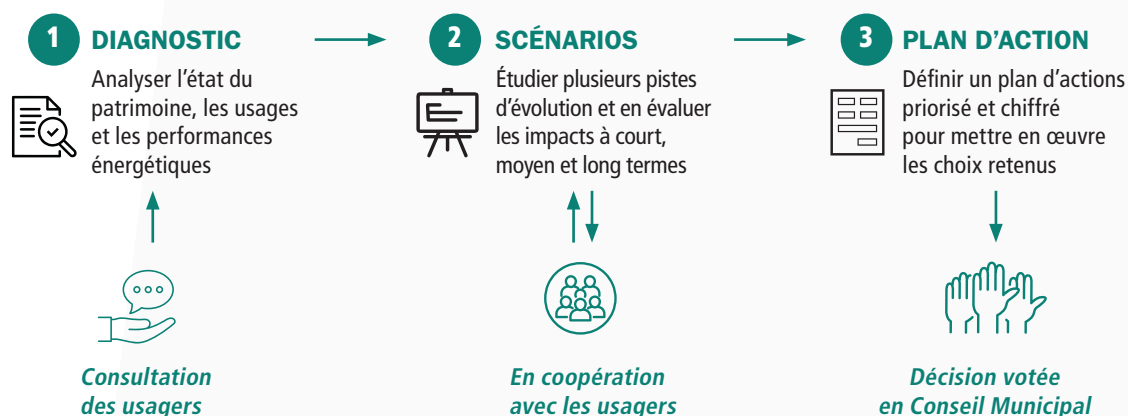
UNE 1^{RE} RÉUNION D'INFORMATION
destinée aux usagers se tiendra le

JEUDI 15 OCTOBRE À 19H
Salle Jean Moulin
Bâtiment La Pléiade
face à la mairie



UNE DÉMARCHE EN 3 ÉTAPES

décembre 2026 > décembre 2027



BUDGET PRÉVISIONNEL

150 000 €
Dépenses prévisionnelles

75 %
Financements attendus

± 40 000 €
Reste à charge prévisionnel pour la commune

TULLINS RÉNOV'

**VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ?
PROFITEZ DES AIDES FINANCIÈRES, TECHNIQUES
ET JURIDIQUES PROPOSÉES PAR TULLINS RÉNOV' !**

Le dispositif Tullins Rénov' accompagne les propriétaires, bailleurs, copropriétés et futurs acquéreurs dans leurs projets de rénovation de logements situés en centre-ville et dans le quartier de Fures. Il propose un accompagnement gratuit (technique, administratif, juridique) ainsi que des aides à la rénovation énergétique, à la réhabilitation de l'habitat ancien et à la valorisation du patrimoine, dans le cadre de la revitalisation de la commune.

AVANT



APRÈS



QUELQUES BELLES RÉALISATIONS QUI CONTRIBUENT À LA REDYNAMISATION DE TULLINS

▲ Une rénovation de toiture rue Jules Cazeneuve
39 300 € de travaux dont 10 700 € de subventions.

► Un ravalement de façades rue Maurice Porte
49 000 € de travaux dont 12 950 € de subventions.

Une mise à jour d'un état descriptif de division en copropriété :
6 000 € de mission de notaire et de géomètre dont 5 000 € de subventions.

TULLINS RÉNOV' c'est

ENVIRON
170 CONTACTS

77 VISITES CONSEILS
RÉALISÉES

13 DOSSIERS DE DEMANDE
DE SUBVENTIONS DÉPOSÉS

433 000 € DE TRAVAUX
RÉALISÉS PAR LES PROPRIÉTAIRES

95 000 € DE SUBVENTIONS
ENGAGÉES

8 000 € > l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat
70 000 € > Pays Voironnais
17 000 € > Commune de Tullins

AVANT



APRÈS



PLUS D'INFORMATIONS

→ Rendez-vous sur www.ville-tullins.fr
ou contactez Urbanis au 04 56 60 44 69
ou à : tullinsrenov@urbanis.fr



RESSOURCES HUMAINES

ALEXANDRE ECOSSE A PRIS SES FONCTIONS !

DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2026, LA COMMUNE ACCUEILLE ALEXANDRE ECOSSE EN QUALITÉ DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES (DGS).

Natif de Lorraine, il a rejoint le Dauphiné en 1998 pour poursuivre sa carrière sportive avant de s'orienter vers la fonction publique territoriale en 2000. Après plusieurs expériences dans la région lyonnaise et au sein de communes du Pays Voironnais, il rejoint aujourd'hui notre commune. Il sera chargé d'assurer la coordination des services municipaux et d'accompagner la collectivité dans la mise en œuvre de ses projets.

Alexandre ECOSSE se décrit comme une personne posée, attachée au sens du service public et au travail en équipe. Passionné de sport, il apprécie les défis et les grands espaces, avec un attrait particulier pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

La commune lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



COMMERCE

LE MARCHÉ S'ÉTENDRA SUR LA PLACE VALOIS

LE MARCHÉ DE TULLINS-FURES FRANCHIRA UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS SON DÉVELOPPEMENT À PARTIR DU 12 SEPTEMBRE PROCHAIN. FACE À SON SUCCÈS ET À LA VOLONTÉ DE DIVERSIFIER L'OFFRE PROPOSÉE AUX VISITEURS, IL S'AGRANDIRA EN INVESTISSANT LA PLACE DOCTEUR VALOIS.

Cette extension sera confiée à l'association Créa local, qui rassemble une quarantaine d'exposants issus de secteurs variés. Artisanat, produits alimentaires, bijoux, vêtements ou encore créations originales : la diversité des stands devrait enrichir l'attractivité du marché et offrir aux habitants comme aux visiteurs un choix encore plus large. Les exposants se succéderont selon un roulement organisé par l'association, garantissant un renouvellement régulier des produits et des créations proposés. Avec cette nouvelle implantation, la commune poursuit son engagement en faveur du commerce de proximité et de l'animation locale. L'arrivée de nouveaux exposants permettra de dynamiser davantage le cœur du village tout en valorisant le savoir-faire des producteurs, artisans et créateurs du territoire. Cette évolution constitue une excellente nouvelle pour le marché, qui confirme son dynamisme et son rôle de rendez-vous incontournable de la vie locale.



ENVIRONNEMENT

BÂTIR LE FUTUR À TULLINS-FURES PENDANT LA 15^{ÈME} DES TRANSITIONS

DES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS SONT PRÉVUES SUR LA 1^{RE} QUINZAINE D'OCTOBRE DES TRANSITIONS AUTOUR DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX !

Au programme : jeux, ciné-débat, pièce de théâtre... sur les énergies renouvelables, les économies d'énergie, l'alimentation durable, le tri et la collecte des déchets !

Place Docteur Valois le 10 octobre, un Village des transitions réunira des stands d'acteurs locaux : abeilles, plantes, biodiversité, rénovation Tullins Rénov', jardins citoyens, nouvelles technologies. Ce soir-là, l'événement solidaire TullinsFur'Ose alliant l'activité physique et les bonnes habitudes alimentaires au service de la santé nous embarquera aussi au cœur de ces transitions !

+ d'infos en septembre !

ENVIRONNEMENT

TULLINS SE DOTE D'UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN AU BOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL DE TULLINS A APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ, LORS DE SA SÉANCE DU 4 JUIN 2026, LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR RENOUVELABLE SUR LA COMMUNE. CETTE DÉCISION MARQUE UNE ÉTAPE DÉCISIVE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALE.

Au terme d'une procédure de délégation de service public lancée fin 2024, la commune a retenu la Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) comme concessionnaire sur une durée de 26 ans. La CCIAG aura ainsi la charge de construire et exploiter un réseau de chaleur durable et innovant, dont près de 92 % de la production énergétique provenant de plaquettes de bois issues d'un approvisionnement local dans un rayon de 80 km. Un appoint gaz sera conservé, permettant notamment une sécurité en cas de dysfonctionnement.

Le futur réseau alimentera en chauffage et eau chaude sanitaire la majeure partie des bâtiments municipaux, des logements collectifs sociaux, le collège Condorcet ainsi que le Centre Hospitalier. Après une première phase d'étude et commercialisation, les travaux devraient commencer en 2027, pour une mise en service progressive au début de l'année 2028.



SÉCURITÉ

UN NOUVEAU PARTENAIRE À QUATRE PATTES POUR LA POLICE MUNICIPALE

LA POLICE MUNICIPALE ACCUEILLE UN NOUVEAU COÉQUIPIER : UN JEUNE BERGER BELGE MALINOIS

Encore chiot, il débute une formation de plusieurs mois avec le policier municipal qui formera avec lui un binôme cynophile. À terme, ce duo interviendra sur l'ensemble de la commune pour renforcer les missions de prévention, de surveillance et de sécurité. Le chien accompagnera les policiers municipaux lors des patrouilles, notamment dans les espaces publics, les quartiers et aux abords des équipements communaux. Il apportera également un soutien précieux lors d'interventions sensibles. Reconnu pour son intelligence, son équilibre et ses qualités de travail, le malinois est aujourd'hui la race la plus utilisée par les forces de sécurité. Avant d'être opérationnel, il suivra une formation complète : obéissance, socialisation, adaptation à l'environnement urbain et apprentissage des techniques propres à ses futures missions.

Avec cette nouvelle équipe cynophile, la commune renforce les moyens de sa Police Municipale au service de la sécurité, de la prévention et de la tranquillité des habitants.



PATRIMOINE

LES VITRAUX DE L'ÉGLISE *Saint-Laurent des Prés*

La période révolutionnaire a laissé l'église Saint-Laurent des Prés dans un triste état. Après avoir été transformée en temple de la Raison, elle a connu en 1794 la fête de l'Être Suprême instaurée par Robespierre. Elle est ensuite devenue une réserve de fourrage, mais des dégradations ont été commises : les objets du culte ont fini dans un grand feu, et le Christ placé au-dessus des stalles détruites. L'abbé Caillet, premier curé du Concordat instauré par Napoléon 1^{er}, trouva ainsi une église dont le toit fuyait, les pierres de la voûte étaient disjointes, et les vitraux quasiment inexistant, sauf ceux de la chapelle de la Vierge et de la chapelle Notre-Dame de Pitié qui tenaient encore.

Voici ce que nous apprend le registre de la Fabrique de l'époque : « Antérieurement à l'année 1866, il n'existait point de vitraux dans l'église de Tullins. Les ouvertures anciennes se trouvaient toutes en partie murées vers leur base, et n'avaient d'autres vitrages que des châssis en plomb ou en bois garnis du verre le plus commun. On les a bien vite désobstruées pour leur rendre leurs dimensions primitives, et toutes les ouvertures au nombre de neuf ont reçu des vitraux grisailles de divers genres fournis par la maison Gubian et Roy-jeune, maîtres-verriers de Lyon. Le grand vitrail à quatre travées derrière le maître-autel est un don gracieux fait par Mme Perret ; tous les autres vitraux ont été soldés par les fonds destinés à la restauration de l'église, sauf ceux de la chapelle de la Vierge et de Notre-Dame de Pitié ».



Comme aujourd'hui, les moyens financiers étaient limités, de ce fait les maîtres-verriers cherchèrent à s'adapter en industrialisant le processus de fabrication. C'est ainsi que la majorité des vitraux de l'église sont ornés de motifs géométriques réalisés au pochoir sur du verre à vitres, et non sur du verre à vitraux. Malheureusement, la température de cuisson n'a pas été adaptée, et les décors tiennent difficilement. Certains vitraux sont cependant d'une autre facture :

- Celui derrière le maître-autel, offert en 1866 par Mme Perret, est plus coloré, et réalisé selon les règles de l'art.
- Le vitrail de la chapelle de la Vierge, également offert par Mme Perret en 1888, est l'œuvre de Buche. C'est un « haut de gamme » dit verrière tableau, constitué de deux vitraux, dont on peut admirer les détails sur les photos illustrant cet article.
- Le vitrail de la chapelle du Sacré-Cœur date de 1947. Le maître-verrier Balmet en est l'auteur.
- Le vitrail de la chapelle Notre-Dame de Pitié est également de bonne facture, réalisé après 1866.

Au bout d'un siècle et demi, les vitraux, restés globalement en bon état, méritaient cependant une révision. Ce travail, très méticuleux, a été réalisé en 2024 par Anne Brugirard, des Ateliers Montfollet de Grenoble. Nous pouvons aujourd'hui admirer notre église en lumière et à l'abri des éléments climatiques.

Gil BUSCHINI

Président du comité pour la sauvegarde de l'église Saint-Laurent des Prés



PASCAL CRÉATEUR DE LA PARENTHÈSE LUDIQUE

DEPUIS JANVIER 2024, L'ANCIEN LOCAL DE LA PHARMACIE, PLACE DU DOCTEUR VALOIS, ACCUEILLE UN NOUVEAU COMMERCE PAS COMME LES AUTRES. AVEC LA PARENTHÈSE LUDIQUE, PASCAL A CHOISI DE PARTAGER SA PASSION DU JEU AVEC LES HABITANTS DE TULLINS-FURES.

« Adeptes de jeux en tout genre depuis mon plus jeune âge, qu'il s'agisse de jeux vidéo, de jeux de rôle ou de jeux de société, j'ai toujours souhaité travailler dans ce milieu », explique-t-il.

CE QUI LE MOTIVE AU QUOTIDIEN ?

« Le contact avec les clients, pouvoir les aider à faire leur choix et surtout leur montrer qu'il existe forcément un jeu qui saura leur plaire ».

ET L'ACCUEIL RÉSERVÉ PAR LES TULLINOIS A DÉPASSÉ SES ATTENTES

« À bras ouverts ! » Dès les premiers jours, de nombreux curieux sont venus découvrir la boutique. « Pour beaucoup, c'était leur première visite dans ce type de magasin. Ils ne pensaient pas que cela existait et imaginaient que les jeux se trouvaient uniquement dans les grandes surfaces ». Aujourd'hui encore, les retours sont nombreux. « Beaucoup de personnes m'ont remercié d'avoir créé ce commerce à Tullins. Je me rends compte que c'est exactement ce qui manquait à de nombreuses personnes des environs ».

Pour Pascal, le succès du jeu de société répond à un besoin simple : « Les gens ont envie de recréer du lien réel, en famille ou entre amis. Le jeu n'est souvent qu'une excuse pour se retrouver et rencontrer d'autres personnes ». Une conviction qu'il retrouve dans sa clientèle, très variée : « Tous les profils ! De l'enfant émerveillé par les jolies boîtes de jeux au groupe de joueuses du troisième âge qui viennent tester des nouveautés ».

VISAGES DE VILLE



CE QU'IL PRÉFÈRE DANS SON MÉTIER ?

« Les gens ». Il évoque avec émotion « le client qui revient un mois après pour me remercier parce qu'il a passé un excellent moment en famille grâce à un jeu que je lui ai conseillé », mais aussi « les éclats de rire pendant les soirées jeux et les amitiés qui se créent au fil des événements ».

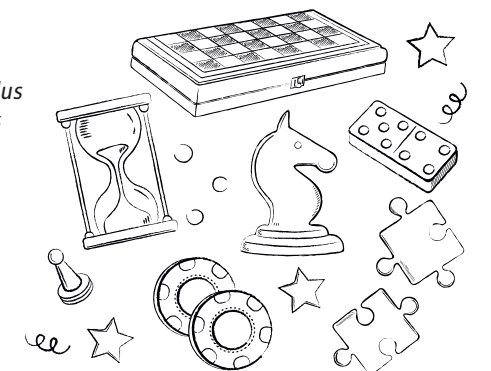
Des rendez-vous, organisés chaque mardi et vendredi soir, sont devenus l'une des marques de fabrique de La Parenthèse Ludique. Soirées libres, quiz, Loups-Garous ou encore apéro-jeux mensuel : « Ce sont avant tout des moments de partage et de découverte, où l'on peut tester des jeux, rencontrer d'autres joueurs et passer un bon moment dans une ambiance conviviale ». Pour participer à ces soirées, il suffit de s'inscrire un peu à l'avance, par mail, téléphone ou en passant à la boutique.

À CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE POUSSÉ LA PORTE DE SA BOUTIQUE

Pascal lance une invitation : « Les gens imaginent encore trop souvent que les jeux sont réservés aux enfants ou qu'ils sont forcément compliqués. Pourtant, il existe des jeux de toutes sortes : pour jouer seul, à deux ou à vingt, simples ou complexes, drôles ou plus sérieux ». Parmi ses plus beaux souvenirs depuis son arrivée, une phrase d'une cliente l'a particulièrement marqué : « Merci pour tout ce que tu fais. Tu n'imagines pas le bien que ça me fait de venir rigoler chez toi pendant les soirées jeux ». Un témoignage qui résume parfaitement l'esprit du lieu.

POUR L'AVENIR

Pascal imagine « plus de soirées, plus d'événements en extérieur sur la place Valois et toujours plus de personnes heureuses d'avoir trouvé LE jeu qu'il leur fallait ».



JEUDI 3 18h30

VOTRE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Place de la Libération

SAMEDI 5 13h à 17h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnases Chantal Mauduit
et Éric Escoffier

DU LUNDI 7 AU SAMEDI 12

PORTES OUVERTES AÏKIDO DE TULLINS

SAMEDI 12

LANCEMENT MARCHÉ D'ARTISANAT

Place Valois

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13

de 14h à 18h le samedi de 9h à 17h30 le dimanche BOURSE AUX VÊTEMENTS D'AUTOMNE

Salle des fêtes
Association Familiale
Tullins Fures



SEPTEMBRE

JEUDI 17

18h à 20h

EXPOSÉ DÉBAT SUR «LA FORÊT NATURELLE»

SeauS Environnement avec la MJC

VENDREDI 18

15h à 17h30

LIVRES VOYAGEURS

Place de la Halle

SAMEDI 19

19h

BLIND-TEST

Salle des fêtes

Rugby Touch' Tullins

SAMEDI 19

& DIMANCHE 20

JOURNÉES DU PATRIMOINE



VENDREDI 25 SEPTEMBRE

& VENDREDI 2 OCTOBRE 16h à 19h30

COLLECTE DE SANG

Salle des Fêtes

Association des Donneurs
de Sang de Tullins-Fures



VENDREDI 25 19h30

PROJECTION DU PALMARÈS DU FESTIVAL DU FILM COURT

Cinéma Paradiso

SAMEDI 26 9h à 12h

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Place Docteur Valois

DIMANCHE 27

8h à 19h

BROCANTE DU PIED DE FURES

Autour de l'église de Fures

NOVEMBRE

JEUDI 5 18h30

VOTRE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

SAMEDI 7 17h30 à 22h

BOUM DU SOU DES ÉCOLES LAÏQUES DE TULLINS FURES

Salle des Fêtes

MERCREDI 11 11h30

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Monument aux morts

JEUDI 12 18h

CONFÉRENCE DIAPORAMA SUR LES PAPILLONS

Organisée par
SeauS Environnement



OCTOBRE

JEUDI 1^{ER} 18h30

VOTRE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

DU 1^{ER} AU 15 OCTOBRE

BÂTIR LE FUTUR À TULLINS-FURES PENDANT LA QUINZAINE DES TRANSITIONS

1^{re} édition

DU SAMEDI 3 AU 11 OCTOBRE

VALORISONS LA PLACE DES AÎNÉS ET LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS NOTRE SOCIÉTÉ

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE
Avec l'Aïkido de Tullins

SAMEDI 10

TULLINSFUR'OSE

SAMEDI 10 8h30 à 16h30

BRADERIE DE SOLIDOR À PASSIFLORE

JEUDI 15

19h

RÉUNION PUBLIQUE SDIE

Salle Jean Moulin



VENDREDI 16

15h à 17h30

PERMANENCE

Place de la Halle

Livres voyageurs

SAMEDI 17 14h

COURS DE DANSE

avec KATRINA PATCHETT

Salle des fêtes

DIMANCHE 18 14h

ÉLECTION MISS EXCELLENCE RHÔNE-ALPES 2026

Salle des fêtes



DÉCÈS

28/04/2026 Michel GLENAT

29/04/2026 René DARBON-DÉSESTRET

30/04/2026 Claudine SPIRE épouse PICHON

11/05/2026 Nathalie GOJON

12/05/2026 René ROBERT

25/05/2026 Suzanne HUBERT

29/05/2026 Claude EYNARD veuve DENIZOT

30/05/2026 Claudine BOURRET épouse BOURRETTE

04/06/2026 Théo COLLIAT

13/06/2026 Blandine SAUCET épouse FERET

21/06/2026 Marie-France ROUXEL usagè BARBAGALLO

état
CIVIL



DES VOITURES EN AUTOPARTAGE BIENTÔT SUR VOTRE TERRITOIRE

La coopérative Citiz
Auvergne-Rhône-Alpes,
en collaboration avec
la Ville de Tullins et le SMMAG,
envisage le déploiement
de voitures en libre-service,
disponibles sur simple
réservation 24h/7j

VOTRE AVIS COMPTE POUR NOUS

Scannez le QR Code et répondez
à l'enquête.

